

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

N° 179/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

Objet de la délibération :
Adhésion à l'assurance
personnel CIGAC/Groupama

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents :	
· Dont suppléés :	5
· Dont représentés :	10
· Excusés :	10
· Non excusés :	12
- Votants :	77

Résultat du vote

- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-179-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018

Affichage : 28/11/2018

L'an deux mil dix-huit,

Le dix-neuf novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitet Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamilá à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard

Procuration

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Gallimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogiano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Lors de sa séance du 17 septembre, le Conseil Communautaire avait approuvé le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le centre de gestion du Doubs.

Cependant, la CCLL a reçu en parallèle une offre individuelle de la part de GROUPAMA/CIGAC dont les tarifs sont inférieurs à ceux proposés par SOFAXIS. Ceci à conditions égales

Offre CIGAC :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

- Taux : 5.30 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :

- Taux : 1 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours ferme par arrêt



Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accepter la proposition de Groupama/CIGAC aux conditions suivantes :
 - Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2019.
 - Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.
 - Régime : capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).
 - Conditions :
 - Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :
 - ☞ taux : 5,30% avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt
 - Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :
 - ☞ taux : 1% avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt
- **PREND ACTE** que la contribution est assise sur la masse salariale de la collectivité,
- **AUTORISE** le président à signer tout document contractuel résultant de la proposition d'assurance, certificats d'assurance (contrats)

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-179-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018
Affichage : 28/11/2018

Louise Lison
Communes de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

